

6. Les apports de Jean François Jeandillou dans l'analyse du discours

Plan

1. Introduction
2. Jean François Jeandillou dans une perspective d'analyse textuelle des discours
3. Linguistique textuelle vs Grammaire du texte
4. Théorie de l'énonciation et discours médiatique
5. Le discours d'information médiatique
 - A. Le contrat de communication médiatique
 - B. La production du discours journalistique
 - C. Les caractéristiques du discours journalistique

Conclusion

Bibliographie

1. Introduction

Depuis les années 60, R. Jakobson et M. Bakhtine ont dénoncé le cantonnement de la linguistique dans les limites de la phrase. La linguistique textuelle s'inscrit dans cette lignée, soulignant avec force que la linguistique ne saurait être réduite à l'analyse de catégories grammaticales, autrement dit de phrases et de mots.

Tout en accordant une place importante aux micro-enchaînements, elle va en effet au-delà des limites d'une "grammaire transphrastique" pour se fonder sur "*une théorie de la production co(n) textuelle de sens, qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse de textes concrets*"¹⁸.

2. Jean François Jeandillou dans une perspective d'analyse textuelle des discours

J.-F. Jeandillou s'inscrit dans une approche linguistique des textes qui traite les domaines de la *poétique*, de la *sémiotique littéraire*, de la *linguistique textuelle*, de l'*analyse de discours*, de la *stylistique* et de la *grammaire du texte*.

Il propose une réflexion dans le domaine de la linguistique textuelle, dont il est désormais un des spécialistes reconnus. Dans la lignée de ses travaux précédents, il tente de baliser ce champ d'études tout en ouvrant des perspectives théoriques nouvelles.

Il focalise son attention sur différents paramètres linguistiques, dont : Le signe et la communication à travers l'étude des différents principes de la communication, des Éléments de sémiologie et des Fonctionnements spéciaux du signe linguistique.

En ce qui concerne la Grammaire du Texte, il axe ses travaux sur l'énonciation, les discours rapportés, la polyphonie, et sur la progression du texte et la continuité. Tout en s'intéressant aux éléments de typologie, qu'il organise en deux grandes données : Le texte comme modèle abstrait et la description de l'orientation des données permettant l'interprétation, ainsi qu'à la structure narrative du texte.

¹⁸ Jean-Michel Adam, *Analyse de La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection "Cursus", 2005, ISBN : 2-200-26752-5, p.3.

3. Linguistique textuelle vs Grammaire du texte

Jean François Jeandillou affirme que la linguistique textuelle se démarque résolument de la "grammaire de texte", car elle dispose d'une série de concepts propres.

En effet, la classe textuelle des connecteurs s'oppose aux conjonctions de coordination ("mais", "ou", "et", "donc", "or", "ni", "car"). De même, l'homogénéité de la classe morphologique des pronoms personnels éclate dès que l'on passe au niveau du texte. Les pronoms de troisième personne *il(s)* et *elle(s)* doivent, en effet, être alors (re)classés dans le domaine des reprises, avec les démonstratifs, certains indéfinis et certains groupes nominaux définis, tandis que les deux premières personnes doivent être mises en relation avec les possessifs et les modalisateurs, la classe des déictiques et l'ensemble du domaine énonciatif.

Un bon exemple de la nécessité de distinguer entre catégories textuelles et catégories de la grammaire phrastique est donné par la théorie de la "Perspective Fonctionnelle de la Phrase" élaborée dans le cadre des travaux du second Cercle linguistique de Prague (travaux de Dane et Firbas) et basée sur la distinction entre thème (Th) et rhème (Rh).

4. Théorie de l'énonciation et discours médiatique

Dans la théorie de l'énonciation, le discours représente l'acte discursif dirigé vers un récepteur/auditeur ou lecteur et présuppose la présence d'un locuteur-énonciateur qui tente d'influencer par différents moyens ce récepteur.

L'énonciation est définie par E. Benveniste comme « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »¹⁹. Elle suppose, comme le souligne C. Kerbrat-Orecchioni C, la description des relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, notamment avec les protagonistes du discours (émetteur et destinataire).

En ce sens, E. Benveniste soutient que cet acte de discours, révèle une dimension dialogique qui se manifeste par un « bruissement incessant de voix »²⁰.

Il s'agit de comprendre ce que C. Kerbrat- Orecchioni appelle « l'appareil formel de l'énonciation », c'est-à-dire « le statut intratextuel des différents actants de la communication »²¹

L'approche proposée par les chercheurs en linguistique textuelle et en analyse du discours nous permet de situer les textes des chroniques journalistiques dans une perspective communicationnelle spécifique au genre de la chronique, en ayant pour objectif de distinguer ses actants, ses structures interactionnelles qui ne sont pas nécessairement ceux du discours ordinaire ; celui-ci étant essentiellement pragmatique, fondé sur une orientation persuasive, qui tend vers la modification du comportement ou du système de croyance de l'individu auquel il est destiné : le lecteur, le lectorat, l'opinion public, etc.

Dans cette perspective, notons que la chronique journalistique met en scène des sujets en rapport avec les situations : sociale, économique, culturelle, politique, etc. Elle se propose d'être un discours « spontané », succinct, concis, qui pose un regard contigu, tranchant et transgressif.

Les éléments qui constituent le cadre énonciatif délimitent d'une part le cadre spatio-temporel lié à la situation de communication et d'autre part les acteurs participant à l'échange discursif, et ce, à travers les « faits énonciatifs » en tant qu'« unités linguistiques quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent

¹⁹ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t 2, Paris, Gallimard, 1966, p 12.

²⁰ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t 2, Paris, Gallimard, 1966, p 52.

²¹ Kerbrat-Orecchioni C, *Actes de langage dans le discours*, Paris : Nathan Université 1983,p. 158.

comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre des paramètres »²².

De ce fait, le texte journalistique se trouve déterminé par une forme d'organisation énonciative et argumentative qui s'effectue par le biais d'un ensemble d'unités linguistiques.

5. Le discours d'information médiatique

Tout acte de communication fait l'objet d'échange entre deux instances : l'une d'énonciation, l'autre de réception, dont le sens dépend de la relation d'intentionnalité qui s'instaure entre celles-ci. Pour décrire ce qui se joue dans l'acte de communication médiatique, Patrick Charaudeau utilise la métaphore du « contrat ».

A) Le contrat de communication médiatique

La reconnaissance réciproque des contraintes de la situation de communication par les partenaires incite à croire que ceux-ci se sont accordés sur les données du cadre de référence.

Ex. L'éditorial

B) La production du discours journalistique

La production du discours journalistique ne dépend pas que des journalistes, elle est conditionnée par plusieurs paramètres, dont nous citons :

- Les sources : le journaliste opère à partir de discours (auteurs de l'événement directement concernés, experts appelés à interpréter la réalité objective). Le journaliste compose avec une information déjà orientée par les émetteurs.

- Les publics : le public est le destinataire de l'information. La représentation que le journaliste se fait de son public lecteur agit sur la manière dont il va construire son investigation.

- Les concurrents : dans un marché où l'offre est surabondante par rapport à la demande, la vocation d'un support d'information est de créer la différence.

Le journaliste, en revanche, est détenteur :

- d'un savoir, d'un ensemble d'évaluations ou de jugements à partir desquels il organise son questionnement, et

- d'un savoir-faire, c'est à dire d'un ensemble de règles de production qui lui permettent

C) Les caractéristiques du discours journalistique

- La révélation

- La force de l'exemple

- La scénarisation

- La dramatisation

- La schématisation

Conclusion

En parlant d'analyse textuelle des discours, nous entamons un dialogue entre la linguistique textuelle, qui relève des sciences du langage, et les disciplines des textes littéraires (comme la stylistique) d'une part ; entre la linguistique textuelle et les "sciences de l'information et de la communication" d'autre part.

De ce point de vue, on peut souhaiter un élargissement de notre corpus, on l'a vu, participe des genres traditionnels tout en introduisant des aspects nouveaux qu'il s'agira de creuser dans la seconde étape de notre projet à l'aide des théories développées en analyse textuelle et en analyse du discours. Cela aiderait à faire

²² Kerbrat-Orecchioni C, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980, p. 31.

progresser les connaissances à la fois dans le domaine de la linguistique textuelle et dans celui de la CMO (Communication Médiatisée par Ordinateur).

Bibliographie

- Jean-Michel Adam, *Analyse de La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection "Cursus", 2005, ISBN : 2-200-26752-5, p.3.
- E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t 2, Paris, Gallimard, 1966, p 12.
- Kerbrat- Orecchioni C, *Actes de langage dans le discours*, Paris : Nathan Université 1983,p. 158.è
- Kerbrat- Orecchioni C, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980, p. 31.